

Le 7 mai 2010

Madame Margaret Kraenzel  
Porte-parole pour le Comité pour  
l'établissement d'une aire protégée dans les  
Chic-Chocs de la Réserve faunique de Matane  
Courriel : kraenzelm@cgmatane.qc.ca

**Objet : Proposition d'aire protégée dans les Chic-Chocs**

Madame,

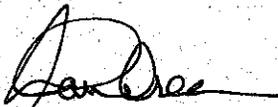
J'ai pris connaissance de votre lettre du 6 avril 2010 que vous adressiez à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, concernant votre demande de rencontre pour la création d'une aire protégée dans les Chic-Chocs.

En ce qui concerne l'expansion du réseau des aires protégées, une nouvelle cible gouvernementale de 12 %, à atteindre d'ici 2015, a été fixée en mars 2009. Au cours des derniers mois, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a réalisé un portrait détaillé du réseau d'aires protégées. À partir de celui-ci, des orientations gouvernementales et un plan d'action seront proposés afin d'atteindre la nouvelle cible en matière d'aires protégées.

Selon les nouvelles orientations retenues, toutes les propositions d'aires protégées déjà reçues ou qui nous seront soumises, seront analysées. Néanmoins, des discussions et des rencontres sont déjà entamées avec les intervenants régionaux responsables de la concertation en matière de planification territoriale. C'est dans ce cadre que votre proposition sera analysée tant sur le plan de sa valeur scientifique pour la conservation de la biodiversité que sur celui de son acceptabilité sociale et économique. Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à la protection du patrimoine naturel.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint au  
développement durable,



Léopold Gaudreau